



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

indemnités journalières

Question écrite n° 26049

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui faire connaître respectivement pour les agents soumis au statut de la fonction publique et pour ceux soumis au statut d'EDF-GDF, de La Poste et de France Télécom le nombre de jours du maintien intégral de leur traitement en Alsace-Moselle en cas de maladie non liée à l'exercice des fonctions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26049

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 1999, page 1176